

MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : BORON TRIBROMIDE 1M IN DICHLOROMETHANE
Code du produit : 2223F

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Laboratory chemicals, Manufacture of substances

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba
400005 Mumbai - INDIA
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699
info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 1 H300
Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 1 H330
Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A H314
Cancérogénicité, Catégorie 2 H351

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

BORON TRIBROMIDE 1M IN DICHLOROMETHANE

Fiche de données de sécurité

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05



GHS06



GHS08

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H300+H330 - Mortel par ingestion ou par inhalation
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H351 - Susceptible de provoquer le cancer

Conseils de prudence (CLP) :

P260 - Ne pas respirer les vapeurs, poussières, fumées, gaz
P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage
P284 - [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin/...
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Trichlorométhane	(n° CAS) 67-66-3 (Numéro CE) 200-663-8 (Numéro index) 602-006-00-4	75 - 99	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Carc. 2, H351 Skin Irrit. 2, H315 STOT RE 2, H373
Boron tribromide solution	(n° CAS) 10294-33-4	25 - 50	Acute Tox. 2 (Inhalation), H330 Acute Tox. 1 (Oral), H300 Skin Corr. 1A, H314

Texte complet des phrases H: voir section 16

BORON TRIBROMIDE 1M IN DICHLOROMETHANE

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Susceptible de provoquer le cancer.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions	: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Symptômes/lésions après inhalation	: Mortel par inhalation.
Symptômes/lésions après ingestion	: Mortel en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Eau pulvérisée.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
------------------------------	---

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence	: Eloigner le personnel superflu.
----------------------	-----------------------------------

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Procédures d'urgence	: Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: Recueillir le produit répandu. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.
-----------------------	---

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

BORON TRIBROMIDE 1M IN DICHLOROMETHANE

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement. Se procurer les instructions avant utilisation. Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Se conformer aux réglementations en vigueur.
Conditions de stockage	: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains	: Gants de protection
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires	: Porter un équipement de protection respiratoire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Clear Yellow.
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible

BORON TRIBROMIDE 1M IN DICHLOROMETHANE

Fiche de données de sécurité

Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Surchauffe. Flamme nue. Chaleur. Etincelles.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Mortel en cas d'ingestion. Inhalation: Mortel par inhalation.

ATE CLP (voie orale)	0.5 mg/kg de poids corporel
ATE CLP (gaz)	10 ppmv/4h
ATE CLP (vapeurs)	0.05 mg/l/4h
ATE CLP (poussières, brouillard)	0.005 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Lésions oculaires graves, catégorie 1, implicite
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé

BORON TRIBROMIDE 1M IN DICHLOROMETHANE

Fiche de données de sécurité

Cancérogénicité : Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Mortel en cas d'ingestion.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Product/Packaging disposal recommendations : Éliminer le contenu/récipient dans ...

Ecologie - déchets : Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : 3390

BORON TRIBROMIDE 1M IN DICHLOROMETHANE

Fiche de données de sécurité

N° ONU (IMDG)	: 3390
N° ONU (IATA)	: 3390
N° ONU (ADN)	: 3390
N° ONU (RID)	: 3390

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation exacte d'expédition/Description (ADR)	: TOXIC BY INHALATION LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Proper Shipping Name (IMDG)	: TOXIC BY INHALATION LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA)	: TOXIC BY INHALATION LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Désignation officielle pour le transport (ADN)	: TOXIC BY INHALATION LIQUID, CORROSIVE, N.O.S
Désignation exacte d'expédition/Description (RID)	: TOXIC BY INHALATION LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
Transport document description (ADR)	: UN 3390 TOXIC BY INHALATION LIQUID, CORROSIVE, N.O.S., 6.1 (8), I, (C/D)
Description document de transport (IMDG)	: UN 3390 TOXIC BY INHALATION LIQUID, CORROSIVE, N.O.S., 6.1 (8), I
Description document de transport (IATA)	: UN 3390 TOXIC BY INHALATION LIQUID, CORROSIVE, N.O.S., 6.1, I
Description document de transport (ADN)	: UN 3390 TOXIC BY INHALATION LIQUID, CORROSIVE, N.O.S, 6.1 (8), I
Description document de transport (RID)	: UN 3390 TOXIC BY INHALATION LIQUID, CORROSIVE, N.O.S., 6.1 (8), I

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: 6.1 (8)
Étiquettes de danger (ADR)	: 6.1, 8



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: 6.1 (8)
Étiquettes de danger (IMDG)	: 6.1, 8



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	: 6.1 (8)
Étiquettes de danger (IATA)	: 6.1, 8



ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN)	: 6.1 (8)
---	-----------

BORON TRIBROMIDE 1M IN DICHLOROMETHANE

Fiche de données de sécurité

Etiquettes de danger (ADN) : 6.1, 8



RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 6.1 (8)

Etiquettes de danger (RID) : 6.1, 8



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : I
Groupe d'emballage (IMDG) : I
Groupe d'emballage (IATA) : I
Groupe d'emballage (ADN) : I
Groupe d'emballage (RID) : I

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : TC1
Disposition spéciale (ADR) : 274
Quantités limitées (ADR) : 0
Quantités exceptées (ADR) : E0
Instructions d'emballage (ADR) : P602
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP8, MP17
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T20
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP2
Code-citerne (ADR) : L10CH
Dispositions spéciales pour citernes (ADR) : TU14, TU15, TE19, TE21
Véhicule pour le transport en citerne : AT
Catégorie de transport (ADR) : 1
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention : CV1, CV13, CV28
Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR) : S9, S14
Danger n° (code Kemler) : 668

BORON TRIBROMIDE 1M IN DICHLOROMETHANE

Fiche de données de sécurité

Panneaux oranges :

668

3390

Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : C/D

Code EAC : 2XE

Code APP : B

- Transport maritime

Special provision (IMDG) : 274

Quantités limitées (IMDG) : 0

Quantités exceptées (IMDG) : E0

Packing instructions (IMDG) : P602

Tank instructions (IMDG) : T20

Tank special provisions (IMDG) : TP2, TP13

EmS-No. (Fire) : F-A

EmS-No. (Spillage) : S-B

Stowage category (IMDG) : D

Stowage and handling (IMDG) : SW2

N° GSMU : 154

- Transport aérien

Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Interdit

Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) : Interdit

Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) : Interdit

Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) : Interdit

Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : Interdit

Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : Interdit

Code ERG (IATA) : 6C

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : TC1

Dispositions spéciales (ADN) : 274, 802

Quantités limitées (ADN) : 0

Quantités exceptées (ADN) : E0

Équipement exigé (ADN) : PP, EP, TOX, A

Ventilation (ADN) : VE02

Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 2

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : TC1

Disposition particulière (RID) : 274

Quantités limitées (RID) : 0

Quantités exceptées (RID) : E0

Packing instructions (RID) : P602

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) : MP8, MP17

Instructions de transport en citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : T20

BORON TRIBROMIDE 1M IN DICHLOROMETHANE

Fiche de données de sécurité

Dispositions spéciales relatives aux citernes mobiles et aux conteneurs pour vrac (RID)	: TP2
Codes-citerne pour les citernes RID (RID)	: L10CH
Dispositions spéciales pour les citernes RID (RID)	: TU14, TU15, TU38, TE21, TE22
Catégorie de transport (RID)	: 1
Dispositions spéciales relatives au transport – Chargement, déchargement et manutention (RID)	: CW13, CW28, CW31
Numéro d'identification du danger (RID)	: 668

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Contains no substances with Annex XVII restrictions

Ne contient pas de substance candidate REACH

Ne contient pas des substances Annexe XIV.

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

AwSV/VwVwS Annex reference	: Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Présente un très grave danger pour l'eau (Classification according to AwSV, Annex 1)
12th Ordinance Implementing the Federal Immission Control Act - 12.BImSchV	: Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Danemark

Recommandations réglementation danoise	: Young people below the age of 18 years are not allowed to use the product Pregnant/breastfeeding women working with the product must not be in direct contact with the product The requirements from the Danish Working Environment Authorities regarding work with carcinogens must be followed during use and disposal
--	--

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

BORON TRIBROMIDE 1M IN DICHLOROMETHANE

Fiche de données de sécurité

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 1 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 1
Acute Tox. 1 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 1
Acute Tox. 2 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 2
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Carc. 2	Cancérogénicité, Catégorie 2
Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2
H300	Mortel en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Causes severe skin burns and eye damage
H315	Provoque une irritation cutanée
H330	Mortel par inhalation
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit